

**ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-33,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L. 123-6 et R 123-7,

VU la délibération n° 2020/402 en date du 10 septembre 2020 fixant le nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S. :

- 5 membres élus par le Conseil municipal,
- 5 membres nommés par le Maire.

**CONSIDERANT** la création de 2 groupes d'opposition au sein du Conseil municipal,

**CONSIDERANT** que la nouvelle composition du Conseil municipal entraîne une modification de la répartition des membres siégeant au sein du Conseil d'administration,

VU les articles R.123-7 et suivants et L. 123.6 du Code l'action sociale et des familles qui disposent que les membres élus en son sein par le Conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

**CONSIDERANT** le calcul de la représentation proportionnelle au plus fort reste issu de l'élection (4 conseillers pour le groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et 1 conseiller pour le groupe « *Ensemble pour Landivisiau* ») tel qu'annexé,

**CONSIDERANT** les propositions de candidatures de Madame le Maire pour le groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et de Monsieur Samuel PHELIPPOT pour le groupe « *Ensemble pour Landivisiau* »,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A L'UNANIMITE,**

**ELIT** les membres suivants pour siéger au Conseil d'administration du C.C.A.S. :

Isabelle APPRIOU
Christine PORTAILLER
Delphine LE ROUX
Hélène BECKING
Samuel PHELIPPOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 17 février 2021

**Le Maire,**

**Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

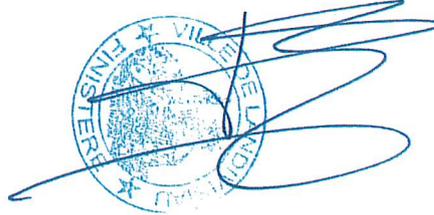
En Préfecture, le... 22 FEV. 2021

Et de la publication, le... 22 FEV. 2021

Fait à Landivisiau, le... 22 FEV. 2021

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL



## CCAS

## DONNEES

Nombre de sièges à pourvoir	5	à compléter
	Nombre de voix obtenus	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	22	à compléter
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	4	à compléter
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	3	
<b>TOTAL SUFFRAGE EXPRIME</b>	<b>29</b>	
Votants	29	à compléter
Abstention	0	à compléter
Nul	0	à compléter

## APPLICATION QUOTIENT ELECTORAL

Quotient électoral (suffrage exprimé/nombre de sièges)	5,8
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	3,79
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	0,69
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	0,52
<b>1ère répartition de sièges</b>	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	3
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	0
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	0
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>
<b>RESTE A POURVOIR</b>	<b>2</b>

## APPLICATION AU PLUS FORT RESTE

Nombre de voix obtenues - (nombre de sièges obtenus X Quotient Electoral)

<b>2ème répartition de sièges</b>		
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	4,60	1
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	4,00	0
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	3,00	0
<b>TOTAL SIEGES</b>		
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	4	
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	0	
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	0	
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	
<b>RESTE A POURVOIR</b>	<b>1</b>	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	-1,20	0
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	4,00	1
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	3,00	0
<b>RESTE A POURVOIR</b>	<b>0</b>	

## REPARTITION FINALE PAR LISTE

Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	4
Liste "Ensemble pour Landivisiau "	1
Liste "Un esprit d'ouverture pour Landivisiau "	0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>